

l'enseignement des langues étrangères dans le domaine des sciences de l'information et de la communication de 1964 à 2014 en Algérie : état des lieux et perspectives.

¹Professeure Ourida AMRANI

«La langue est l'âme du peuple »

Pr. FS/C Alger

1. Introduction

Avant d'ouvrir le débat sur le bilan critique de l'enseignement des langues étrangères au journalisme de 1964 à 2014, nous voudrions présenter brièvement notre institution et notre parcours universitaire car nous sommes fortement impliqués dans cette évolution de l'enseignement en portant une vision d'avenir qui hélas ne risque pas d'aboutir.

• Notre institution

L'Ecole Nationale Supérieure du Journalisme (ENSIJ) fête cette année le cinquantenaire de sa création. (Décret N° 64-356 du 21 Décembre 1964 portant création d'une école nationale supérieure du journalisme p.1332). Elle a plusieurs fois changé de noms et de lieux Son premier site se trouvait à la rue Jacques Cartier à Alger centre.

Notre institution actuelle désignée en tant que Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication (FS/C) située au 11 Rue Doudou Mokhtar Ben Aknoun à Alger communément appelée « Babor » à cause de son architecture, a été créée par arrêté ministériel en date du... 2013. Elle succède à la Faculté des Sciences Politiques et de l'Information créée dans le cadre de l'établissement du système des Facultés aux termes du Décret 98-253 du 17 Août 1998 et comprenait deux départements : Le Département des Sciences Politiques et des Relations Internationales et le Département

¹ Heine est un poète allemand aussi important qu'un Goethe ou un Schiller il était né en 1797 et mort vers 1856

des Média et Communications. Cette Faculté a elle-même succédé à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication, (ISIC) créée par arrêté ministériel en date du 6 juillet 1983. Il se situait à Ben Aknoun, ancien bâtiment, appelé communément l'ITFC. Cet institut a succédé à l'Institut des Sciences Politiques et de l'information (ISPI) créée en 1975.

• Notre parcours

Professeure de langue anglaise, enseignante /chercheuse à la Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication depuis 42 ans , nous avons commencé notre carrière universitaire à l'Institut des Langues Etrangères (ILE), de 1972 à 1979 parallèlement avec l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC). Nous avons été affectée officiellement le 11 Septembre 1979 à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC), actuellement Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication (FSIC) l'Université d'Alger 3 et ce depuis 1972 à nos jours.

Docteure d'état, spécialiste de la littérature anglaise du 18ème et 19 me siècle et aussi titulaire de certificats en langue portugaise, nous avons été responsable de l'unité pédagogique de l'anglais en licence et au magistère depuis le 03.03. 1991 ; Nos activités d'encadrement de mémoires et thèses ont été réalisées aussi bien dans le domaine des langues que celui des Sciences de l'Information et de la Communication. Il en est de même pour les communications et les publications. Nous sommes membre du Conseil Scientifique de 1989 à nos jours.

En Juillet 2009, nous avons été nommée Directrice du laboratoire de recherche des langues, de la communication et des nouvelles technologies (Lancomnet). Nous avons piloté des projets cnepru et nous sommes membre d'un Projet National de Recherche (PNR) au sein de notre Faculté. Nous avons organisé entre autres des Colloques internationaux et nationaux sur les réseaux sociaux, sur l'emploi des jeunes...ainsi que des journées d'étude sur l'anglais de spécialité, les langues étrangères enseignées aux adultes avec le numérique (TICE) la presse algérienne et les technologies de l'information et de la communication..... ainsi que des conférences sur le 08 Mai 1945 et sur la société civile etc.....

Responsable de la revue Lancomnet créée et éditée par notre laboratoire C'est une revue scientifique et multidisciplinaire qui publie des articles originaux relatifs aux applications scientifiques et technologiques touchant l'ensemble des domaines de la connaissance. Elle est spécialement ouverte aux enseignants chercheurs et aux étudiants en formation doctorale

• **Objet du débat.**

Dans le cadre de notre charge de cours à l'Université d'Alger, nous voudrions dans cet atelier contribuer au débat sur la façon dont nous avons approcher l'état des lieux sur la situation de l'enseignement des langues étrangères dans le domaine des sciences de l'information et de la communication de 1964 à 2014, bref aperçu historique qui nous aidera à mieux comprendre l'évolution de cet enseignement qui a connu aussi bien des avancées que des reculs

La présente étude est avant tout une réflexion théorique. Elle se propose de retracer les débuts de l'enseignement des langues étrangères dans notre institution et d'en évaluer la situation actuelle par rapport à l'élaboration des programmes de langues, la conception d'examens et de manuels, les modalités de cet enseignement, à savoir les objectifs, les besoins, le volume horaire, l'évaluation et la formation des enseignants.

Fruit d'une expérience de 42 ans d'enseignement, notre regard, veut aussi apporter une perspective complémentaire et tenter de parvenir à trouver des solutions afin d'améliorer l'enseignement des langues étrangères notamment en intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC).

2. Evolution de l'enseignement des langues étrangères à la FSIC : Bilan d'étape

Si nous jetons un coup d'œil sur les années de notre enseignement au journalisme ,nous pouvons dire que l'évolution de l'enseignement des langues étrangères a connu aussi bien des « avancées » que « des reculs » .Le recrutement des enseignants, les cours, les programmes, le nombre d'heures d'apprentissage des langues étrangères ont toujours été les principales préoccupations des enseignants, des étudiants eux-mêmes et de l'administration.

Au lendemain de l'Indépendance le corps professoral était composé essentiellement d'enseignants vacataires ou d'associés, le profil des étudiants étaient de jeunes diplômés francophones car à cette période, les études primaires, secondaires et universitaires étaient dispensées en langue française, langue héritée du colonialisme, seule langue officielle de l'époque. De ce fait la langue étrangère enseignée dans notre institution était seulement la langue anglaise.

Depuis la généralisation de la langue arabe nationale et officielle (« Voir la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991, portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe » et l' « ordonnance n°96-30 du 21 décembre 1996 modifiant et complétant cette loi »), le français langue officielle a changé de statut en devenant langue étrangère. Cette loi fut appliquée bien plus tard aux universités. Dès lors, les étudiants avaient le choix de s'inscrire au module de français, langue étrangère ou au module d'anglais qui existait déjà. C'était chaotique, car arrivés au Magistère, les étudiants n'ayant pas eu de professeurs de français ou d'anglais au cours de leur cursus en licence s'inscrivaient dans l'une ou l'autre des disciplines sans avoir aucune base. C'était du bricolage. Finalement, depuis ces trois dernières années, seule la langue anglaise est inscrite au programme.

Au cours de ces années post- indépendance, nos premières observations et nos premières approches des étudiants (en petit nombre à cette période) étaient très positives. La relation enseignant étudiants était une caractéristique essentielle. Nous pouvions mobiliser leur attention par des activités interactives par l'exploitation pédagogique du jeu, des vidéos, etc.. Notre principale préoccupation était de développer leur ouverture d'esprit et de les valoriser pour les amener à découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère. Il faut noter aussi que le volume horaire était beaucoup plus important qu'aujourd'hui-6 heures par semaine, coefficient 3- Actuellement, nous n'avons plus qu'une heure et demie par semaine, coefficient 1. C'est ce qui explique en partie la baisse de niveau des étudiants. Le trop grand nombre d'étudiants hétérogènes contribue aussi à nuire à la qualité de l'enseignement. Les écarts se creusent très vite entre les différents étudiants de la classe. Certains comprennent tout de suite et d'autres ont besoin de plus de temps. Ces derniers ont donc besoin d'une plus grande attention de notre part, mais cela se fait au détriment des autres étudiants

qui ont aussi besoin de progresser dans la maîtrise de la langue anglaise ? Comment gérer le groupe classe aussi disparate ?

Après un recul dû au « bricolage » de l'époque et au manque d'intérêt pour le module de langue dans le cursus universitaire, un regain de popularité des langues étrangères auprès des étudiants a été constaté grâce à l'avènement de la mondialisation et à l'utilisation d'internet et du multimédia.

Malgré ce renouveau, les étudiants comme les professeurs d'ailleurs sont démotivés, car nous sommes toujours confrontés à plusieurs obstacles que ce soit sur le plan pédagogique ou sur le manque de moyens et de temps de cours.

3. Le processus d'évaluation.

À la question « Comment évaluer l'enseignement des langues étrangères à la Faculté des sciences de l'information et de la communication? », la réponse n'est pas simple, parce que, la notion même d'évaluation est souvent floue. En général, l'évaluation est un processus qui permet de vérifier les acquis, autrement dit la mise en place progressive des connaissances et des compétences.

Etape importante l'évaluation permet d'améliorer la qualité d'un cours mais aussi de recueillir le degré de satisfaction des étudiants. Elle est à la fois formative et sommative

L'évaluation formative porte sur le contrôle des structures grammaticales et le contrôle du vocabulaire. Elle a lieu tout au long de l'année. Les étudiants s'auto-évaluent en consultant des dictionnaires, des ouvrages de référence etc.... Quand à l'évaluation sommative, elle concerne surtout les contrôles de connaissance sous forme de tests et d'examens. Elle porte sur la maîtrise des quatre compétences (la compréhension à la lecture ; reading, la compréhension à l'audition ; listening l'expression orale ; speaking, l'expression écrite. writing) et se traduit en général par une note.

• Que devons nous évaluer ?

Nous devons évaluer la situation actuelle par rapport à l'élaboration des programmes de langues, la conception d'examens et de manuels, les modalités de cet enseignement, à savoir les objectifs, les besoins, le volume horaire et la formation des enseignants.

Les programmes de langues en licence et LMD utilisant une approche traditionnelle ont été réalisés en fonction des besoins : travail efficace et systématique sur la langue en pratiquant des activités grammaticales, lexicales, phonétique, vocabulaire et prononciation

Les objectifs du cursus : acquérir les bases fondamentales de la langue écrite et orale de l'anglais général avec révision des notions de base acquises au lycée

.Au magistère, au master et au doctorat dans les filières journalistiques, les programmes insistent sur les contenus culturels.

N'ayant pas de programmes officiels, les enseignants créent leur propre programme à partir des documents et des ressources personnels .Les supports de cours utilisés sont souvent des textes pris ici et là dans différents livres ou articles de presse, l'objectif pour chaque cours de langue étant de sélectionner des thèmes d'étude susceptibles d'engendrer des débats. L'apprentissage est axé sur l'interaction et l'interculturel en contexte professionnel et dans des situations ancrées dans la vie courante .Ainsi, les professeurs sont prêts à faire évoluer leurs pratiques d'évaluation, en particulier à l'oral où la performance en langue peut être évaluée. Entraînement à l'expression orale et à la communication en utilisant les six questions :Who, what, where, when, why whose, et how

4. Amélioration de l'enseignement des langues étrangères

Il n'existe pas de solution unique pour l'amélioration de l'enseignement des langues étrangères dans notre institution. Les enseignants ne peuvent pas en débattre et chercher seuls des solutions. L'administration universitaire doit s'emparer du dossier et régler ce problème en priorité d'autant plus que l'introduction de l'internet et du multimédia, dans l'enseignement a bouleversé la situation pédagogique. Il est donc impératif de revoir la méthodologie actuellement en vigueur et d'y apporter les améliorations. Une réforme générale du système de la didactique des langues, demeure une nécessité absolue .Cette amélioration ne pourra jamais se faire sans l'intervention directe de notre établissement.

En conclusion, que doit faire l'institution ?

Tout d'abord, la Faculté doit amener les étudiants à un niveau de qualité, en programmant la mise à niveau dès l'année de la licence en pensant à mettre en place un laboratoire de langues qui donnerait priorité à l'oral. Les programmes étant inexistant, notre institution doit penser à acquérir les méthodes audio-visuelles modernes, basées sur le support numérique et non sur les cassettes audio et vidéo, les supports intranet_internet, logiciels d'enseignement interactif, etc...

Il existe différentes méthodes en Anglais et en Français à utiliser auprès des étudiants et des enseignants adaptées aux différents niveaux comme celles que les écoles privées utilisent dans leurs établissements - ces matériels et ces outils pédagogiques doivent être mis à la disposition des enseignants afin de s'adapter au progrès technologique en utilisant notamment les NTIC et l'internet afin d'assurer un enseignement assisté par ordinateur. Ensuite, les stages à l'étranger des étudiants et des enseignants en formation initiale et continue doivent être prévus afin de développer des compétences linguistiques, interculturelles et surtout professionnelles. Il n'y a pas d'innovation sans formation. Il faut aussi restreindre le nombre des étudiants par classe dans les cours de langues et donc démultiplier les enseignants et les espaces d'enseignement, comme il sera nécessaire de revoir à la hausse le volume horaire d'enseignement de l'anglais comme de son poids en termes de coefficient dans les notes du cursus d'enseignement en LMD.

Dans la situation actuelle de notre faculté, les besoins nécessaires en moyens organisationnels, humains et financiers ne sont pas disponibles, il ne faut rien espérer ni attendre de quelconques progrès et solution pour résoudre ce problème.

Il devient aussi nécessaire et vital pour la qualité et le niveau de notre enseignement au sein de notre faculté de procéder à la numérisation de notre bibliothèque ainsi qu'à la généralisation de l'accès à l'intranet et à Internet de tous nos étudiants au sein de notre faculté ; nous devrions aussi passer des accords avec les grandes universités étrangères ainsi qu'avec les grandes écoles de journalisme à l'étranger pour faciliter à nos enseignants, nos chercheurs et nos étudiants l'accès à leurs bibliothèques et programmes numérisés de formation par le biais de l'internet.

Bibliographie

- 1-AMRANI O, (1997). L'évaluation de l'expérience des étudiants extra universitaires. Revue Recherche N°4
- 2- AMRANI O, (2001) Projet de rénovation des méthodes d'enseignement de l'anglais à l'ISIC par l'introduction des systèmes multimédia et de l'internet. Revue Langues N°2
- 3- AMRANI.O, (2002 2003) Refonte et actualisation du programme d'enseignement de la filière anglais technique (proposition) Revue Algérienne des Sciences Politiques et de l'Information N°2
- 4- AMRANI.O, (2007) Offre de formation dans le système LMD du programme de la licence professionnelle ,option : Business English , Revue Recherche N°7
- 5- BAROX , GL.(1997) Les nouvelles technologies : permanence ou changement ? Col : Recherche et formation N° 26. Bialec. SA, Nancy (INRP)
- 6- BOUTON C.P.(1974) Evaluation de la compétence communicative en langue étrangère. Paris, Klincksieck
- 7- CHALVIN,(1996).Méthodes et outils pédagogiques. Encyclopédie des pédagogies pour adultes.Tome 2 ESF .Paris
- 8- DEMAZIERE. F. (1986). Enseignement assisté par ordinateur. Paris : Ophrys.
- 9- GALISSON, R.(1995) La formation des enseignants de langue Internationale Paris .Hachette
- 10- GAOUAC'H,D (1987) Théorie d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère Coll. L .A. L. Paris .Hachette /Credif
- 11- GUICHON, N. (2004). Compréhension de l'anglais oral et TICE – Les conditions d'un apprentissage signifiant. Thèse de doctorat, université de Nantes. Nancy-Combes,
- 12- HAYANE,O.(1989) L'enseignement de la langue anglaise en Algérie depuis 1962 Valger. O.P.U.
- 13- JOBERT, G.(Dir) (1996). Technologies et approches nouvelles en formation. Col : Education permanente. N°127.Paris
- 14- KADI L, (Novembre 2002) Appropriation du français dans le système éducatif algérien et comportements langagiers, Université d'Annaba texte intégral de la loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe
- 15- RUHMAN, D(1997). l'Internet, mode d'emploi pour l'enseignement .Initiation, perfectionnement. Rennes. CRDP de Bretagne

Manuel :

1- ZENATI J. (Mars 2004) L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété, Mots, les langages du politique - Numéro 74, p. 137 à 144

2- Charte Nationale de 1976, Editions populaires de l'armée.